

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1587 rév.1**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**DPK PESAGE
Z.I. Les Estaches
24 rue de Venise
62730 LES ATTAQUES**

SIREN : 834149445satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012***fulfils the requirements of the standard :**et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application**en tant qu'organisme d'inspection de type / As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.

A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

*pour les domaines d'activités de / for the domaine of activities of :***METROLOGIE LEGALE / LEGAL METROLOGY**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1587

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **05/09/2018**Date de fin de validité / *Expiry date* : **28/02/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Diane JARRY

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1587 rév.1

Organisme d'inspection accrédité :

DPK PESAGE
Z.I. Les Estaches
24 rue de Venise
62730 LES ATTAQUES

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 18 - METROLOGIE LEGALE

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.1 - Pesage	
18.1.5 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des Instruments de Pesage à Fonctionnement Non Automatique (IPFNA) # <ul style="list-style-type: none"> ➤ (A1) Vérification périodique des IPFNA de classe II ➤ (A2) Vérification périodique des IPFNA de classe III ➤ (A3) Vérification périodique des IPFNA de classe IIII 	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 26 mai 2004 modifié et décision du 13 juillet 2009 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des IPFNA Procédure interne Pour chaque classe de précision les portées maximales par implantation sont disponibles auprès de l'organisme

18.1.6 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des Instruments de Pesage à Fonctionnement Automatique (IPFA) #

- **(B1)** Vérification périodique de Trieur-étiqueteur à fonctionnement automatique
- **(B2)** Vérification périodique de Doseuse pondérale à fonctionnement automatique
- **(B3)** Vérification périodique de Totalisateur discontinu à fonctionnement automatique
- **(B4)** Vérification périodique de Totalisateur continu à fonctionnement automatique

Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure

Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001

Arrêté du 10 janvier 2006 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des IPFA

Procédure interne

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITES REALISEES
Agence de CHALONS EN CHAMPAGNE	15 avenue Becquerel 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	03 21 35 37 38	A1, A2, A3
Agence de SAINT QUENTIN	169 rue de la Chaussée Romaine Zac la Vallée 02100 SAINT QUENTIN	03 21 35 37 38	A1, A2, A3
Agence de SAINTE MARIE DES CHAMPS	7 avenue de l'Industrie 76190 SAINTE MARIE DES CHAMPS	03 21 35 37 38	A1, A2, A3
Agence LES ATTAQUES	Z.I. Les Estaches 24 rue de Venise 62730 LES ATTAQUES	03 21 35 37 38	Toutes activités

Date de prise d'effet : **05/09/2018**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Benjamin NAULOT LEVY

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1587.

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21	Siret : 397 879 487 00031
--	---------------------------

www.cofrac.fr
--